



Département du MORBIHAN

2025/19/12/10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, également convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUAPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUAPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à DUFLEIT Anthony, LE GRAND Hicham à LE NAOUR Roger, LE COROLLER Marie-Ange à LE ROUX Véronique, BAUDET Philippe à JANNY Patrick, TROALEN Anne à ULLIAC Morgane, PICARDA Styren à BOUËDEC Jean-Michel.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 25/11/2025  
Convocation affichée le : 10/12/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 18  
Procuration (s) : 9

Reçu en Préfecture de VANNES le 14/01/2026

Publié ou notifié le 16/01/2026

Certifié exécutoire le 16/01/2026

A GOURIN, le 16/01/2026.....

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H

**10- CONVENTION D'ADHÉSION AU CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉE (CEP) AVEC L'ALECOB (AGENCE LOCALE DE MAÎTRISE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DU CENTRE OUEST BRETAGNE)**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention d'adhésion au conseil en énergie partagé (CEP) avec l'ALECOB sise à Carhaix-Plouguer.

Le montant de la cotisation pour les années 2026, 2027 et 2028 s'élève à 4 670.40 € par année.

Le conseil municipal est invité à désigner un(e) élu(e) « responsable énergie », interlocuteur de l'ALECOB et un agent communal pour la transmission des informations nécessaires à la mission ; il est également invité à autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion.



Envoyé en préfecture le 14/01/2026  
Reçu en préfecture le 14/01/2026  
Publié le  
ID : 056-215600669-20251219-D2025191210-DE

Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'**UNANIMITÉ**,

**DÉSIGNE** Catherine HENRY, première adjointe, « responsable énergie », interlocuteur de l'ALECOB et Nicolas MENEZ, agent technique, responsable de la transmission des informations nécessaires à la mission,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son adjoint en cas d'empêchement, à signer la convention d'adhésion au conseil en énergie partagé (CEP) avec l'ALECOB sise à Carhaix-Plouguer, pour les années 2026, 2027 et 2028 et pour un montant de cotisation de 4 670.40 € par année.

A Gourin, le 19 décembre 2025  
Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.